

COMITE DEPARTEMENTAL DE BADMINTON DU PAS DE CALAIS

Maison des Sports 9 Rue Jean BART 62143 ANGRES

Tel : 06.20.98.00.55 / 03.21.72.67.87

Email : codep62@hotmail.com

Site : www.Codep62badminton.com



Règlement du Circuit Pas de Calais D9/P

Joueurs :

Le circuit est ouvert à tous les joueurs des classements D9 et P avec priorité à ceux du Pas de Calais. Les joueurs d'autres départements peuvent s'inscrire mais ne seront pris que s'il y a de la place dans les tableaux. La priorité sera donnée aux joueurs séniors, vétérans et juniors par rapport aux catégories jeunes. Il y aura 3 tournois dans l'année, un en simple, un en double et le dernier en double mixte.

Inscriptions :

Les inscriptions sont à effectuer sur le site Badnet. Les inscriptions sont possibles jusqu'au dimanche précédant la compétition. Le paiement est obligatoire afin de valider son inscription.

Le montant de l'inscription par joueur est de 8€ . (4€ pour le Codep ; 2€ au club organisateur et 2€ pour la fédération)

Horaires :

Les horaires de convocation des joueurs seront disponibles sur le site de Badnet et seront envoyés au responsable du club au plus tard le mardi précédant le tournoi.

Fichier Badnet :

Il est réalisé ainsi que le tirage au sort par le responsable du comité départemental. Les têtes de série seront désignées en fonction du CPPH. Le classement pris en compte sera celui du jeudi précédant la clôture des inscriptions. Le Codep gère la mise à disposition et la prise en charge d'un juge arbitre et peut éventuellement gérer la table de marque.

Déroulement de la compétition :

La compétition commencera toujours par une phase de poule et se terminera par une phase en élimination directe. Des poules uniques pourront également être mis en place.

Volants :

Le volant officiel du Circuit sera le Yonex AS 20.

Récompenses :

L'ensemble des récompenses sera fourni par le Codep.

A chaque étape les 2 premiers de chaque tableau seront récompensés.